Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Pommerieux - Tome IV

Pommerieux. — Les cotes extrêmes sont 72, 85.

Population : 884 hab. en 1901 ; — 863 hab. en 1906.

L'école libre, tenue par les sœurs d'Evron, a été fermée par arrêté ministériel du 9 juil. 1904. Actuellement école libre chrétienne tenue par des séculières.

Jean de Scépeaux, dont l'épitaphe était dans l'église, fut seigneur, non de Fontenay, mais du Fougeray en Pommerieux. Les terres de Chéripeau et Pommerieux sont estimées 105.800 ℔ au partage de la succession d'Henri de Maillé, 1669. — Genev.-Marg. -Jeanne du Tertre, veuve de Marc-Ant.-Louis-Fr. -Alexis de Lancrau, chevalier, seigneur de Chanteil, est dame de « Pommerieux et des fiefs de Pommerieux », 1783. — 26 mars 1792, dénonciation du conseil municipal contre la dame de Lancrau qui n'a pas enlevé de l'église son banc seigneurial « souillé des ordures de l'ancien régime. » Ordre du tribunal du district de le faire disparaître (L 131).

Rabier, ci-devant employé, d'après la déposition de Mathurin Bluseau, un de ses hommes, qui fut pris et condamné à mort le 26 sept. 1794, était chef de plus de trente Chouans, à Pommerieux, parmi lesquels Huchedé qui portait une veste garnie de cartouches. Les Chouans, dit Bluseau, fabriquaient eux-mêmes leurs cartouches. Le jour, ils se cachaient dans les bois et les pièces, répondaient au qui-vive : *Chouans* ou *Royalistes*, et la nuit se rassemblaient parfois au signal du sifflet.

Le 20 sept. 1794, le bourg est pillé par un détachement de la garnison de Craon qui menace d'y mettre le feu, et le lendemain un convoi de grains y est attaqué et pris par les Chouans. Les grenadiers du 2^{e} bataillon de la 144^{e} demi-brigade, cantonnés au bourg, se déguisent en Chouans et font arrêter ceux qu'ils peuvent tromper. Le détachement de Craon vient aussi perquisitionner et trouve dans la chapelle du Grand-Breil une soutane, 26 sept., 2 oct. 1794. La sécurité n'était pas encore complète au 26 oct. 1796, car un groupe de quatre hussards déserteurs pillait le bourg ce jour-là, et après avoir parcouru Ménil, Bierné, Miré, allait se faire prendre à Morannes. Un an plus tard (27 sept. 1797), on recommence à signaler des rassemblements nocturnes. Cependant on reçoit avec joie, le 18 octobre, une instruction rassurante du ministre de la guerre du 24 septembre ; on danse et on crie : au diable la guerre civile ! Les prêtres réfractaires sont assez tranquilles puisqu'à défaut de cloches, ils peuvent faire annoncer leurs messes avec des porte-voix en bois qui se faisaient entendre d'une lieue à la ronde ; au grand déplaisir du commissaire Davaux (1er déc. 1797), qui se plaint deux mois plus tard de n'avoir pu trouver dans tout le canton que 10 hommes de bonne volonté pour former une colonne mobile (14 fév.) Le 21 mars, autre symptôme : l'assemblée primaire destitue Rabaud, juge de paix, comme « pataud et vendeur de bénéfices », et le remplace par Louveau, neveu d'un émigré.

Au mois de septembre, la prise d'armes s'accuse. David, fils du commissaire de Congrier, et Bourjolais, dit *Charette*, capitaine de Denazé, font des recrues. Le 25 oct. un convoi est attaqué et incendié. Pour comble de malheur, la dysenterie règne dans la commune, l'administration est en désarroi, plus de juges de paix ni d'assesseurs depuis le 16 août 1798. Tout le canton, Chérancé, Mée, Saint-Quentin et le chef-lieu, qui laissent venir les Chouans chez eux, sont réprimandés et désarmés (11 avr.). Pourtant, à les en croire, les anciens

insurgés sollicités par Logerais, dit *Pimousse*, et par Renard, dit *Jacques*, protestent qu'ils ne veulent pas reprendre les armes (19 mai). Les 27 et 28 août, les troupes de Craon arrivant à Pommerieux, les habitants se jettent au devant d'eux pour les empêcher d'attaquer les « Brigands » dix fois plus nombreux, et leur donnent asile. Le commissaire annonce les événements de ces deux jours comme un malheur qu'il n'explique pas.

Depuis le mois de septembre, les insurgés se tiennent à Pommerieux et dans le canton au nombre de 500, sous les ordres de *Sans-Peur*, de la division de Segré. Le 26 janvier, la proclamation des Consuls n'avait été affichée nulle part dans le canton. Les quarante-quatre Chouans de la commune étaient rentrés chez eux la veille, mais en emportant leurs armes et leurs uniformes malgré l'ordre de leurs chefs réunis le 23 aux Anges.

L'*inventaire* de 1906 eut lieu le jeudi 15 févr.

Maires. — M. Daigremont qui demeurait au Plessis (V. ce nom et ce mot, t. IV), nommé maire le 13 janvier 1791, démissionna le lendemain.